

LES ADULATEURS DU PEUPLE

Nous avons examiné les formes spéciales que le libéralisme a revêtues en France, en Italie, en Allemagne ; nous nous sommes arrêtés davantage à celles qu'il a dans les Etats-Unis et au Canada. Nous pourrions poursuivre cette étude et le considérer dans les autres nations de la terre : nous le trouverions dans tous les pays, même dans les pays infidèles, jusque dans la Chine et au Japon.

Mais nous allons signaler certaines formes qu'il prend dans presque tous les pays, certains traits communs à tous les libéraux, en Amérique comme en Europe, dans les contrées infectées depuis longtemps par la dangereuse maladie comme dans celles qu'il commence à ravager.

I

En premier lieu, les libéraux se présentent partout comme les adulateurs du peuple.

“ Le peuple est souverain ; le roi et les magistrats sont les commis de la nation ; un commis dépend absolument de son maître, auquel il est comptable de tous les actes de son administration, qui peut le congédier à son gré, avec raison ou sans raison ; les chefs politiques sont dans une dépendance absolue à l'égard du peuple, qui peut, comme il l'entend, les instituer ou les révoquer, étendre, restreindre, supprimer leurs pouvoirs.” Telles sont les maximes fondamentales de Rousseau dans le *Contrat social*.

Les libéraux de toutes les nuances partagent plus ou moins ces errements. Ils ont toujours à la bouche le nom du peuple ; ils reconnaissent sa souveraineté, ils vantent son bon sens et sa loyauté ; ils lui attribuent l'intelligence et toutes les vertus. Tous les droits que les catholiques reconnaissent dans l'Eglise catholique par l'effet de l'assistance du Saint-Esprit, les libéraux les proclament dans le peuple par la nature même des choses. A les en croire, le peuple est impeccable, il est la règle vivante, il est l'arbitre du droit et le maître de la vérité. La nation doit toujours être consultée ; sa décision crée le droit, celui qui lui résiste est dans le désordre et l'injustice.

Le libéral en appelle sans cesse au peuple, “ La nation a rendu son verdict, la cause est finie.” “Cet homme ne plaît pas au

peuple, défilez-vous de lui ; cet autre est l'élu de la multitude, c'est un héros." "Le peuple proclama ce principe, soumettons-nous ; il repousse au contraire cette doctrine, pourquoi vouloir la soutenir ?" Quoi que pense la multitude, quoi qu'elle fasse, ses opinions sont la vérité, ses actes sont la justice. Celui qui a le peuple pour lui a toujours raison, celui qui a le peuple contre lui a toujours tort.

Les libéraux ont toujours l'encensoir à la main devant ce dieu nouveau. Vous ne les entendrez jamais flétrir une injustice du peuple, contredire la foule et protester contre un vote populaire. Rousseau disait qu'il est absurde de supposer que la volonté du peuple puisse être injuste ; ces dignes disciples du grand sophiste semblent du même sentiment : *sic jubet, populus, stat pro jure voluntas*.

Vous tous qui lisez ces lignes, regardez autour de vous : connaissez-vous un seul libéral qui ne soit pas l'adulateur du peuple ? Les historiens nous représentent le palais de Versailles, au temps de Louis XIV, peuplé de courtisans ; ce souverain moderne qui s'appelle le peuple, a-t-il moins de flatteurs ? et ces flatteurs sont-ils moins serviles ?

La justice est en Dieu, loi éternelle et principe de tout droit humain ; elle est au-dessus des multitudes, comme au-dessus des rois. C'est une lâcheté de ne point proclamer le droit souverain de Dieu en face d'un roi ; c'est un crime d'excuser l'injustice d'un prince ; est-ce une moindre lâcheté de taire les droits de Dieu sur le peuple, et un moindre crime d'absoudre les attentats de la multitude ? La loi éternelle, qui est la volonté de Dieu et son essence même, s'impose au peuple comme au roi, qui sont l'un et l'autre ses sujets : c'est une infamie d'affranchir le prince de l'autorité souveraine du créateur ; en est-ce une moindre d'en exempter le peuple ? Celui qui fait le bien est digne d'éloges, le roi comme le peuple ; celui qui fait le mal est digne de blâme, le peuple comme le roi.

Mais cette adulation du peuple n'est souvent dans le libéral qu'un jeu et une tactique. Il se met à genoux devant le peuple, mais pour pousser un plus violent cri de haine contre l'Eglise ; il encense la multitude, mais pour l'entraîner dans sa guerre contre la hiérarchie sacrée, ou au moins couvrir d'un semblant de vote populaire ses attaques contre l'ordre surnaturel. Il est rare, en effet, que les libéraux se présentent le front découvert contre l'Eglise ; ils vont ordinairement à leur ennemie au nom du peuple, soit qu'ils l'aient séduit, soit qu'ils empruntent mensongèrement son nom. Ils opposent perpétuellement la volonté nationale à la constitution et aux lois de l'Eglise ; ils invoquent les

droits du peuple contre les droits de Dieu : ils attentent aux privilèges de l'Épouse de Jésus-Christ au nom de la souveraineté populaire. L'Église, disent-ils, doit se perdre et se fondre dans le peuple, ou disparaître.

Où encore les libéraux se réclament du peuple pour régner par sa grâce et en son nom. En effet, ils sont généralement attachés à leurs opinions et à leurs intérêts : ils croient assez volontiers à l'infaillibilité de leur raison : ils mettent assez ordinairement les intérêts de leur bourse ou de leur ambition au-dessus des intérêts mêmes de Dieu. Mais ils ne veulent point paraître isolés : ils prétendent en tout représenter le peuple : le peuple lui-même, à les en croire, pense, parle et agit en eux. C'est qu'ils ont de savantes industries pour créer et gouverner l'opinion publique. Ils ont leurs vues ; mais par un ensemble de moyens habilement calculés, ils font adopter leurs vues au peuple. Ils ont leurs intérêts : mais ils savent amener le peuple à vouloir ce qu'ils veulent eux-mêmes. Le peuple est souverain, répètent-ils sans cesse, mais ce souverain, ils entendent le gouverner et savent en obtenir les lois et les mesures qui leur plaisent. Nul ne peut aller contre la volonté nationale : mais cette volonté, ils ont de puissants ressorts pour la faire mouvoir à leur gré. Puis, quand ils ont créé un mouvement d'opinion publique, quand, par une pression savamment combinée, ils ont amené le peuple à brûler ce qu'il adorait et à adorer ce qu'il brûlait, ils proclament plus haut que jamais que le peuple est souverain, et que tout ce que veut le peuple, c'est l'ordre absolu et le bien essentiel.

Mais il n'est pas nécessaire qu'ils réduisent le peuple tout entier : il leur suffit d'entraîner quelques fanatiques ; ceux-ci, présenteront leurs revendications au nom du peuple demeuré peut-être indifférent : ils s'imposeront, s'il le faut, aux pouvoirs réguliers, par l'émeute, par l'agitation des clubs ou la pression des galeries : qui pourrait résister à une foule tumultueuse qui prétend être le peuple souverain ? Il faut que tout plie devant ce sultan nouveau, idiot et brutal : le roi et les magistrats doivent obéir aux assemblées nommées par le peuple ; mais ces assemblées elles-mêmes ne peuvent résister au peuple qui débouche vers elle de toutes les rues voisines pour leur intimer ses ordres. La queue conduit la tête : la raison est bannie et la sottise gouverne. "Le peuple est roi, honneur au peuple !" Il n'y a pas dans les Montagnes Rocheuses d'ours aussi redoutable ni dans les Indes de tigre aussi dangereux qu'un peuple gouverné par les libéraux et enflé de sa puissance.

II

Semblablement, les libéraux se plaisent à pousser les classes inférieures à la défiance et à la haine contre les classes supérieures, les ouvriers au mécontentement et aux exigences excessives à l'égard de leurs patrons, les serviteurs et les servantes à l'indépendance et aux murmures envers leurs maîtres.

Saint Paul dit à tous les inférieurs : " Obéissez à ceux qui sont à votre tête, et soyez-leur soumis, car ils veillent sur vous, devant rendre compte de vos âmes.(1)" Saint Pierre dit aux esclaves : " Esclaves, obéissez en toute crainte à vos maîtres, non seulement à ceux qui sont doux et humains, mais même à ceux qui sont fâcheux et durs. (2)" L'apôtre répète le même enseignement : " Esclaves, obéissez en tout à vos maîtres, ne les servant pas seulement sous les regards, comme pour plaire à des hommes, mais le faisant dans la simplicité du cœur, par crainte de Dieu. (3)" Il répète plusieurs fois le même enseignement (4).

Voilà les conseils de la prudence et de la discrétion.

Certains modernes ont reproché très haut à saint Pierre et à saint Paul d'avoir commandé aux esclaves d'obéir à leurs maîtres. " L'esclavage est contraire au droit naturel, a-t-on dit ; les apôtres, en commandant aux esclaves d'obéir, ont pris parti pour les maîtres contre les esclaves, c'est-à-dire pour l'injustice contre le droit. Je ne veux point d'autre fait pour juger les prédicateurs de l'Evangile ; ils ont été pour le droit des maîtres contre le droit des esclaves, ils me sont en horreur."

Les révolutionnaires de 1789 et de 1793 ont proclamé *les droits de l'homme* dans les colonies françaises ; aussitôt la moitié de la population a pris les armes contre l'autre moitié, et l'on a vu s'ouvrir une ère de pillages et de massacres, une ère de calamités universelles et de barbarie : les esclaves ne sont pas devenus libres, et les hommes libres sont devenus esclaves. Au contraire, les apôtres ont commandé aux esclaves d'obéir à leurs maîtres ; mais ils ont rendu les maîtres débonnaires ; ils ont peu à peu appris aux maîtres, à traiter doucement leurs esclaves, à les instruire, à leur donner les joies et la stabilité de la famille, le droit d'acquiescer des biens, de se faire une position graduellement plus honora-

(1) Obedite præpositis vestris et subjacete eis, ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris redditori. Hebr. XIII, 17.

(2) Servi subditi estote in omni timore dominis, non tantum bonis et modestis, sed etiam dycolis. I. Petr. 11, 18.

(3) Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculos servientes, quasi hominibus placentis, sed in simplicitate cordis, timentes Deum. Col. III, 22.

(4) I Tim. VI, 1. Tit. 11, 9-10.

ble et plus libre : depuis longtemps l'esclavage a disparu partout où les enseignements des apôtres ont été acceptés.

Laquelle des deux méthodes a produit les meilleurs fruits ? Laquelle est préférable ?

Les libéraux rejettent tous plus ou moins la méthode apostolique et adoptent celle de la Convention. Ils vont aux hommes du peuple, à ceux des derniers rangs de la société, qui n'ont pas d'avoir ni le plus souvent de culture, qui sont courbés toute la journée dans les rudes travaux. Ils vont à ces hommes, que l'Eglise nourrissait autrefois d'espérances saintes, et auxquels elle donnait, par la foi au Dieu crucifié, une vie sublime de l'intelligence et du cœur, et qui aujourd'hui, dans nos temps d'irréligion, sont trop souvent détournés par l'Etat, l'école et mille autres influences funestes, de la pensée et de la recherche des biens spirituels et n'ont plus de préoccupation et d'énergie que pour les misérables jouissances du corps. Ils les entretiennent non pas de leurs devoirs, mais de leurs droits, non pas du ciel, mais de la terre, non pas du mérite de leurs peines, mais de la dureté et de l'injustice des classes plus aisées. Que deviennent tous, les déshérités de la fortune ? Une plebe dégradée, aigrie par la souffrance, ameutée contre les puissants et les riches, prête à se ruer en aveugle contre les classes supérieures.

La révolution a créé le paupérisme au sein des nations catholiques : puis, elle a fait des pauvres ces orgueilleux flétris dans l'Ecriture sainte comme un objet d'abomination pour Dieu lui-même : *pauperem sublimem*. L'Eglise avait relevé le pauvre, en lui inspirant l'humilité, qui, selon la parole du Sauveur des hommes, est le vrai principe de la grandeur : la révolution dégrade le pauvre, en le rendant honteux de sa condition inférieure, ennemi irréconciliable de toute supériorité, fou d'orgueil.

Les pauvres fous d'orgueil, rougissant de la pauvreté et haïssant les riches, ont pris les noms de *socialistes* et de *communistes*. Ils rêvent un nouvel ordre social où il n'y aura plus de riches ni de pauvres, mais où tous, riches et pauvres, seront confondus dans une parfaite égalité, associés aux mêmes charges et aux mêmes bénéfices, jouissant dans une société idéale, de l'abondance de tous les biens.

L'antiquité a vu les guerres des esclaves, les plus effroyables peut-être qu'il y ait eu sur la terre ; le moyen-âge, dans ses temps de décadence, a vu les guerres des Jacques et des Bons Hommes. Si Dieu ne secourt le monde par des remèdes extraordinaires, on peut craindre que les progrès effrayants du socialisme n'amènent prochainement, dans un grand nombre de pays, des luttes épou-

vantables, auprès desquelles les guerres des Jacques et même celles des esclaves n'auront été que des jeux d'enfants.

Ce qui nous étonne et nous afflige le plus, c'est qu'il se rencontre en certains pays, particulièrement en France, des prêtres qui entrent dans le mouvement démocratique que nous signalons. Vains et superficiels, plus soucieux de popularité que de sainteté, ils vont aux assemblées politiques, réunissent quelquefois et président des congrès, font des discours retentissants dans la chaire des églises ; ils ne peuvent ouvrir la bouche sans se répandre en lamentations sur la condition des classes inférieures, condamner les abus, vrais ou supposés, de la société actuelle, fomenter le mécontentement des serviteurs et des servantes contre leurs maîtres et leurs maîtresses, des ouvriers contre les patrons, des prolétaires contre les capitalistes. Ils aiment à se faire les échos des masses populaires et à présenter leurs revendications.

Certes, nous ne blâmons en personne, moins encore dans les prêtres que dans tous les autres, la compassion pour les pauvres, le dévouement aux classes laborieuses, les efforts qui tendent à améliorer la condition des ouvriers, les associations qui groupent les prolétaires autour de la croix et sous la protection de la religion pour les soustraire aux influences impies et démoralisatrices et les élever, par les secours et la force de l'union, par le travail et l'économie, par la pratique de toutes les vertus, à un niveau plus élevé de vie chrétienne, intellectuelle et de bien-être matériel. Mais il ne convient pas que les ministres de l'Evangile annoncent aux ouvriers qu'ils peuvent trouver le paradis en ce monde et que ce paradis consiste dans la lutte des classes pauvres contre les classes riches.

Avant l'explosion de la révolution française, au milieu de l'effervescence qui la préparait, certains membres du clergé se sont épris d'amour pour les nouveautés et ont rêvé un nouvel ordre de choses, dont ils ne précisaient pas beaucoup les conditions particulières. L'engouement actuel de quelques prêtres pour le socialisme, leurs flatteries et leurs promesses à l'égard des moins fortunés, leur dureté excessive au contraire, leur ton superbe et impérieux, leur morgue envers les riches et les puissants ne favorisent-ils pas les progrès, et peut-être la prochaine explosion du socialisme ? Les prêtres qui ont acclamé les idées de la grande révolution ont contribué malheureusement aux bouleversements qui en ont été la conséquence inévitable et sont en partie les auteurs des calamités qui en ont résulté pour l'Eglise et pour la société temporelle : les *abbés démocrates*.—nous employons l'expression qui a cours—ne seront-ils pas un jour accusés de n'avoir rien compris au soulèvement présent d'une multitude

d'ouvriers contre les bases de l'ordre social, d'avoir encouragé par leur légèreté et leur imprudence un mouvement qui tend à des catastrophes telles qu'on n'en a peut-être jamais vu de pareilles ?

Superbia initium omnis peccati : l'orgueil est la cause de tous les fléaux, spécialement des révolutions. L'humilité est au contraire la source de tous les biens, particulièrement la gardienne de l'ordre social. Vous voulez une société prospère, apprenez aux humbles et aux petits à ne pas être chagrins de leur condition inférieure. Vous voulez l'abondance, la paix et tous les biens dans un peuple, enseignez à ceux qui sont dans les derniers rangs de la société à se résigner à leur déperdition et à leur vie de travail paisible. Vous "semez les tempêtes," c'est-à-dire les révolutions, si vous excitez l'orgueil dans les petits ; vous êtes un bienfaiteur de la société, l'ami de toutes les classes, le père de la patrie, si vous inspirez l'humilité aux pauvres. "Bienheureux les pacifiques," ou les auteurs de la paix, c'est-à-dire les docteurs de l'humilité, " parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu, " parce qu'ils auront une divine ressemblance avec Dieu, qui est " l'auteur de la paix et l'amateur de la charité." Maudit soit le libéralisme, parce qu'en soufflant l'orgueil dans les classes populaires, il sème les divisions et la guerre !

DOM BENOIT.

ELOGE DE JOSEPH DE MAISTRE

Prononcé par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, dans la métropole de Chambéry, le 20 août 1899, à l'occasion de l'inauguration des statues de Joseph et de Xavier de Maistre.

MONSEIGNEUR (1),
MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Le 26 février 1821, Joseph de Maistre mourait à Turin. L'aveuglement obstiné qui avait attristé sa fidélité, méconnu son dévouement, rendu inutiles les conseils de sa sagesse et les inspirations de son génie, avait condamné ses derniers jours à l'inaction et à l'impuissance. Ses ouvrages qui, sur tant de hautes questions, heurtaient des opinions alors encore toutes-puissantes, ne l'avaient conduit ni au succès, ni à l'influence, ni à la gloire. On put croire que le grand écrivain descendait tout entier au tombeau, enseveli à jamais dans l'indifférence, l'ingratitude et l'oubli.

(1) S. G. Mgr Hautin, archevêque de Chambéry.

Mais, peu à peu, cet astre, qui paraissait éteint, montait à l'horizon et jetait de plus vives et de plus rayonnantes clartés. La profondeur des doctrines de notre illustre compatriote, la puissance de ses démonstrations, l'éclat merveilleux de sa parole, la force et la grandeur de son caractère, la dignité immaculée de sa vie lui attiraient le respect et l'admiration. La publication de sa correspondance révélait l'esprit le plus fin, le plus séduisant, le plus aimable et le cœur le plus tendre. Les conquêtes de la suprématie du Pontife romain, l'union du clergé de la France et du monde entier autour de la chaire de Pierre, enfin, la définition du dogme de l'infailibilité pontificale dont Joseph de Maistre avait été l'apôtre et le docteur, mettaient à son front l'aurore d'une gloire immortelle. Historiens, littérateurs, philosophes, écrivains des sciences politiques et sociales lui apportaient des témoignages qui n'étaient pas sans réserve, mais qui préparaient la justice complète dont les arrêts seront ceux de l'avenir.

La Savoie, réalisant enfin une pensée déjà ancienne, a voulu élever un monument à l'un de ses fils les plus illustres et associer à cet hommage son frère Xavier, le spirituel et charmant conteur, unissant ainsi dans le même triomphe les deux frères si unis par leur mutuelle affection.

L'Académie de Savoie a eu l'initiative de ce projet : le Comité formé pour sa réalisation a multiplié les preuves de son intelligence, de son activité et de son zèle. Tous les cœurs se sont rapprochés dans cette manifestation du patriotisme. L'Académie de Savoie, toutes les Sociétés savantes de ce pays, le Conseil général, le Conseil municipal de Chambéry, des villes et d'humbles villages, des hommes de toutes les conditions et de tous les partis ont donné à cette œuvre si grande et si belle les offrandes de leur générosité.

Vous avez voulu, Monseigneur, dans une inspiration venue de votre cœur et qui répondait aux vœux du Comité, qu'une cérémonie religieuse fit monter vers Dieu les prières de tout un peuple pour le vaillant défenseur de la cause de Dieu et de son Eglise, et qu'un évêque de la Savoie fût l'interprète des sentiments et de la joie de ce peuple. Dans l'accablement des travaux de mon ministère, j'ai accepté, mais non sans hésitation. Puisse ma parole ne pas trahir la grandeur du sujet que je dois traiter, vos désirs, vos espérances et la solennité de cette fête patriotique et religieuse, savoisiennne et française !

Pour réunir dans le cercle étroit de ce discours les titres de Joseph de Maistre à notre reconnaissance et à notre admiration, je dirai, aussi rapidement que possible, ce qu'a été en lui le *philosophe*, le *théologien*, le *royant* et l'*écrivain* de génie.

Il a de l'aigle de nos montagnes l'essor, l'audace et la puissance. Je le montrerai planant dans les hautes régions de la science, de l'éloquence, du génie, de la vie la plus noble et la plus pure, sollicitant par ses écrits, par ses exemples, par les enseignements de cette fête, les âmes, la Savoie, la France, à s'élever vers les sommets où règnent la vérité, la vertu et l'honneur. *Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos, expandit alas suas et assumpsit eum.*

I

La haute philosophie étudie les problèmes de la vie et de la constitution des peuples, de l'autorité qui les gouverne, de l'action de Dieu et de sa Providence dans le monde, de l'origine des connaissances et du langage, des vérités qui servent de bases à toutes les sciences humaines, de la valeur et des relations de la raison et de la foi ; telle fut la philosophie de Joseph de Maistre.

Je ne pourrai, mes très chers frères, qu'indiquer rapidement les solutions que notre illustre compatriote a données à ces hauts et difficiles problèmes.

Dans son premier grand ouvrage : *Les Considérations sur la France*, il étudie les principes, la marche, les caractères et le but providentiel de la Révolution française, dont il fut le témoin et la victime. Sans rancune et sans passion, dominant l'horreur que lui inspirent les excès et les crimes, il voit, dans cette effroyable mêlée, dans ces flots de sang, dans les victoires des armées françaises contre l'Europe coalisée, dans cette transformation d'un peuple qui prépare celle de tous les peuples, il voit et il montre la main toute-puissante et miséricordieuse de Dieu.

Il va jusqu'à dire que cette révolution est "*satanique* dans son essence." Elle a pour cause la philosophie incrédule du XVIII^e siècle, la corruption des mœurs, les défaillances du clergé, les égarements de la noblesse. La France est châtiée, mais elle est un *fléau* qui doit *battre* les autres peuples ; elle a sa grande et admirable mission que Dieu lui garde malgré tout. "Nation impétueuse qui ne revient à la vérité qu'après avoir épuisé l'erreur (1)."

De Maistre n'a pas été, comme on l'a affirmé si souvent, l'apôtre du pouvoir absolu. Avant la Révolution, il passait, en Savoie et à Turin, pour un libéral. "Il était, a écrit son fils Rodolphe, pour les libertés justes et légitimes qui empêchent le peuple d'en convoiter de coupables." Mais quand les ferments de la révolte s'agitent en Savoie, il réclame une action nette et ferme de l'autorité, il déplore l'hésitation et la peur.

(1) *Considérations sur la France*, ch. VIII.

S'il a aimé passionnément la France, il a détesté constamment l'Autriche, son ingérence en Italie et sa domination sur le gouvernement sarde (1). A la fin de sa vie quand, après le retour de ses princes, la réaction contre l'état des esprits et les tendances des peuples lui paraissait aveugle, il fit entendre plus d'une fois les conseils de la moderation et de la prudence.

Pour lui, il est vrai, l'idéal du gouvernement est la monarchie française à laquelle il veut donner pour limites l'influence de la religion, les coutumes et les traditions du passé, les institutions que les rois et les peuples ont établies. Mais peut-être il oublie trop que Richelieu, Louis XIV et Louis XV ont supprimé ces garanties et ces barrières et prépare, par le pouvoir absolu, les excès et les ruines de la Révolution.

Il enseigne que la souveraineté vient de Dieu, mais que Dieu se sert du peuple pour l'établir (2).

Il repousse avec son ferme bon sens et son impitoyable logique, en invoquant l'expérience et l'histoire, les constitutions faites *a priori* et pour l'homme en abstraction qui n'existe pas. "Les législateurs, dit-il, avec leur puissance extraordinaire, ne font que rassembler les éléments préexistants dans les coutumes et le caractère des peuples (3)."

Une de ses maximes favorites était "que les peuples sont responsables et qu'ils ont toujours le gouvernement qu'ils méritent." Il adressait aux peuples cette exhortation : "Vous avez un moyen sûr d'opérer de grandes et salutaires révolutions. Au lieu d'écouter les prédications de la révolte, travaillez sur vous-mêmes; car c'est vous qui faites les gouvernements; ils ne peuvent être mauvais si vous êtes bons. (4)."

Le grand problème de l'action de la Providence dans le monde, de la prospérité des méchants et des épreuves des justes, a été l'objet constant et privilégié des études du profond pen-

(1) Il écrit le 15 août 1794 : "Je n'ai point de fiel contre la France, n'en soyez pas surpris; je le garde pour l'Autriche. C'est par elle que nous sommes insultés, perdus, écrasés. C'est par elle que nous sortons d'ici non seulement sans argent, mais sans considération, j'ai presque dit sans honneur. Vous parlez d'orgueil, de prétentions; trouvez-moi une domination plus insultante que celle que l'Autriche exerce à notre égard." Voir encore les lettres du 6 août et du 28 octobre à M. le comte de Vignet, et les *Maximes de la politique autrichienne d'après J. de Maistre*, dans la notice écrite par son fils Rodolphe, en tête des *Lettres et Opuscules*, p. 3.

(2) *Etude sur la souveraineté*, liv. 1er, ch. III et IV.

(3) *Considérations*, ch. VI. "Qu'est-ce qu'une Constitution? N'est-ce pas la solution du problème suivant: Etant données la population, les mœurs, la religion, la situation géographique, les relations politiques, les bonnes et les mauvaises qualités d'une certaine nation, trouver les lois qui lui conviennent? Or, ce problème n'est pas seulement abordé dans la Constitution de 1795."

(4) *Etude sur la souveraineté*, livre II, ch. VI.

seur. *Les Soirées de Saint-Petersbourg* sont consacrées presque complètement à la solution de ce problème qu'il avait abordé plusieurs fois dans ses précédents ouvrages. "*Les Soirées de Saint-Petersbourg* sont mon œuvre chérie, disait-il; j'y ai versé ma tête (1)."

À ce problème, la Providence divine elle-même a donné deux solutions: l'une finale et complète dans les sanctions de la vie future, l'autre anticipée et imparfaite par les conditions des bons et des méchants dans la vie présente.

Sans négliger la première solution, de Maistre s'est consacré à réfuter les objections de la légèreté, de l'aveuglement et de l'ingratitude dirigées contre la seconde.

Avec la pénétration de son génie, le grand philosophe remarque que la question de la prospérité des méchants et du malheur des justes est mal posée: "Car il est non seulement faux, mais évidemment faux que le crime soit en général heureux et la vertu malheureuse dans le monde. Il faut donc changer la question et demander pourquoi, dans l'ordre temporel, le juste n'est pas exempt des maux qui peuvent affliger le coupable, et pourquoi le méchant n'est pas privé des biens dont le juste peut jouir: mais cette question est tout à fait différente (2)."

La loi de souffrance étant donnée, on ne sait ce qu'on dit lorsqu'on se plaint qu'elle soit appliquée aux hommes vertueux, et on ne le sait pas davantage lorsqu'on se plaint que les lois générales de la nature laissent beaucoup de scélérats impunis, car, ce qu'on demande, c'est le miracle en permanence.

"D'ailleurs, l'innocence n'existe pas. Où donc est l'innocence, je vous en prie? dit-il à ses amis qui conversent avec lui. Où est le juste? Est-il ici, autour de cette table?" Comptons, si nous le pouvons, nos crimes et péchés que nous pourrions appeler personnels. "Songeons-nous à cette épouvantable *communication* de crimes qui existe entre les hommes: *complicité, conseil, exemple, approbation*, mots terribles qu'il faudrait méditer sans cesse. Rarement l'homme se rend seul coupable, rarement un crime n'en produit aucun autre. Où sont les bornes de la responsabilité (3)!"

Dans les *Soirées de Saint-Petersbourg*, et dans un ouvrage spécial intitulé: *Eclaircissements sur les sacrifices*, de Maistre démontre, avec une puissance remarquable de doctrine et d'érudition, la réversibilité des douleurs de l'innocent au profit des cou-

(1) Lettre à M. Deplace, 11 décembre 1820.

(2) *Soirées de Saint-Petersbourg*, 1er Entretien.

(3) *Soirées de Saint-Petersbourg*, IIIe Entretien.

pables (1), la force expiatoire du sang, principe de la vie, la renaissance spirituelle par le sang répandu, enfin la puissance du sacrifice du Calvaire, qui résume et réalise ces données de la foi de tous les peuples, et répond à ce que le grand écrivain appelle admirablement "le cri prophétique du genre humain".

Mais il est impossible d'analyser en quelques paroles de pareilles doctrines : il faudrait lire les ouvrages du profond penseur et les lire, comme il lisait lui-même, la plume à la main.

C'est dans les *Soirées de Saint-Petersbourg* que se trouvent les pages célèbres sur la guerre et le bourreau, peintures dont le coloris si étincelant et si sombre n'a jamais été surpassé par aucune parole humaine. La guerre est divine, dit-il, parce qu'elle est un châtement de Dieu, un effet de la chute primitive de l'homme : elle est divine dans l'enchaînement imprévu des faits et des circonstances qui décident de l'issue des combats et du sort des empires : elle est divine dans les vues de la Providence, qui abaisse et supprime les nations et les peuples et les transfigure dans le sacrifice et dans le sang. Oui, tout cela est vrai, tout cela est grand et beau : mais de Maistre se trompe quand il affirme que la guerre, "étant donné l'homme tel qu'il est", et que la gloire de la profession des armes, qui exige le courage, l'abnégation, le dévouement et souvent l'héroïsme, "sont naturellement inexplicables".

En admettant (et c'est la conviction de de Maistre) que le droit de punir aille jusqu'à la peine de mort, les redoutables et jugubres fonctions du bourreau ont leur place légitime dans l'ordre social que Dieu a voulu : mais il est inexact que "le bourreau *soit créé comme un monde*, que toute grandeur, toute puissance, toute subordination reposent sur l'exécuteur, qu'il soit le lien de l'association humaine, et que, si vous ôtez cet agent incompréhensible, dans l'instant même, l'ordre fait place au chaos, les trônes s'abaissent et la société disparaît" (2).

Joseph de Maistre a spécialement réfuté deux philosophes, Locke et Bacon. Au premier, il a consacré un des entretiens des *Soirées de Saint-Petersbourg* ; à l'autre, un ouvrage considérable qui n'a paru que depuis sa mort, et dont Sainte-Beuve a dit :

BBBWW

(1) "Ainsi, il peut y avoir en dans le cœur de Louis XVI et dans celui de la cèste Elisabeth tel mouvement, telle acceptation capable de sauver la France."—Et ailleurs : "On demande parfois à quoi servent ces austérités terribles pratiquées par certains Ordres religieux et qui sont aussi des dévouements ; autant vaudrait précisément demander à quoi sert le christianisme puisqu'il repose tout entier sur ce même dogme agrandi de l'innocence payant pour le crime." (*Considérations*, ch. III.)

(2) *Soirées*, Ier entretien.

" Dans aucun de ses livres, de Maistre ne s'est montré si brillamment et si profondément lui-même (1)."

Il a traité encore la question de l'origine du langage et des connaissances humaines. Il n'est pas traditionaliste, comme on l'en a accusé ; il reconnaît la valeur et les droits de la raison, et la philosophie qu'il combat est la philosophie superbe, incrédule, révoltée contre Dieu.

II

Ce profond et hardi philosophe est un grand théologien.

Ce simple fidèle, cet homme du monde, ce magistrat, est arrivé par la puissance de son travail et par les élans de son génie à la science supérieure de la foi. Privé d'une préparation qui est la voie ordinaire et qui paraît nécessaire à tous, il n'a pas craint d'aborder cette science, la plus haute, puisqu'elle a pour objet Dieu et ses œuvres, la plus vaste, puisqu'elle touche à tous les problèmes qui sollicitent l'intelligence de l'homme, et qu'elle invoque, comme ses auxiliaires, toutes les sciences naturelles.

Auprès des docteurs de la théologie catholique, de Maistre a obtenu une place glorieuse par l'importance des questions qu'il a traitées, par son érudition étonnante, par la puissance de ses démonstrations, par la forme nouvelle et personnelle qu'il leur a donnée et par l'éclat de ses victoires.

En effet, il s'est consacré à la démonstration de la règle même de la foi dans l'autorité qui enseigne, de la base de la hiérarchie qui gouverne, et, par conséquent, des assises premières, essentielles, de la société que Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondée pour le salut du monde. Il a consacré deux de ses ouvrages : *Du Pape* et *De l'Eglise gallicane*, à la suprématie, à l'autorité infailible de celui auquel il a été dit : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je

(1) *Portraits littéraires*, E. Garnier, 2e vol., p. 454.

Dans son excellent ouvrage : *Le comte Joseph de Maistre*, M. Amédée de Margerie résume ainsi les résultats de la lutte de de Maistre contre Bacon : " Joseph de Maistre établit victorieusement :

" 1o Que Bacon n'est aucunement, comme on l'a dit, le père de la méthode et de la science expérimentales ;

" 2o Que sa méthode, soit par ses procédés, soit par le but qu'elle propose, est impropre aux découvertes et n'en a amené aucune ;

" 3o Que sa conception de la science, enfermant l'esprit humain dans la sphère du sensible et supprimant la métaphysique, conduit à un positivisme qui nie ou élimine toutes les vérités de l'ordre moral.

" D'autre part :

" 1o Il se trompe autrement, mais autant que Bacon, sur la nature vraie et la marche de l'induction ;

" 2o C'est à tort qu'il conteste la valeur critique des procédés de la méthode baconienne ;

" 3o C'est sans fondement qu'on attribue à Bacon le dessein réfléchi et caché de faire servir sa méthode et sa science à la destruction du christianisme." (*Le comte Joseph de Maistre*, p. 413.)

bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (1).—Quand tu seras converti, confirme tes frères (2).—Pais mes agneaux, pais mes brebis (3)''

Son esprit si droit et si pénétrant, l'intuition de sa foi si ferme et si vive lui ont fait comprendre que là est le nœud de toutes les controverses religieuses, là est la tête et le cœur du catholicisme.

Après les luttes du xvii^e siècle contre l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ, après les égarements de la philosophie incrédule du xviii^e siècle, après les orages et les châtiments de la Révolution, les doctrines du gallicanisme subsistaient encore dans le clergé, dans les classes élevées de la société et dans les représentants du pouvoir civil. Joseph de Maistre voulut leur opposer la solution de ce triple problème : le Pape et son autorité infaillible ; le Pape dans ses rapports avec les souverainetés temporelles ; le Pape dans ses rapports avec la civilisation et le bonheur des peuples (4).

Il expose dans une langue vive, alerte, brillante, accessible à tous, les preuves de la théologie catholique et réfute les objections, mais il ajoute aux preuves de la tradition les documents très remarquables de l'Eglise russe, que personne n'avait étudiés avant lui. Il y ajoute encore, et c'est le caractère spécial et le mérite exceptionnel de son œuvre, des preuves que je serais tenté d'appeler de simple bon sens, tant elles sont lumineuses, puissantes et irrésistibles, prises dans la nature même du pouvoir pontifical et de la constitution de l'Eglise. Il retourne contre le gallicanisme ses affirmations et il l'étreint dans un cercle de fer ou plutôt dans ses serres d'aigle. Bossuet lui-même, malgré sa science et son génie, ne peut échapper à cet implacable lutteur, et sa défaite reste comme un éclatant témoignage de la vérité défendue par notre illustre compatriote.

“ Le jugement du Pape, a dit le gallicanisme, dans la déclaration de 1682, n'est pas irréformable, à moins que le consentement de l'Eglise n'intervienne.” “ Mais, répond de Maistre, quel sera ce consentement ? Celui de l'Eglise dispersée ? Et alors quel sera ce consentement ? Explicite ou tacite ? Sous quelle forme et quand sera-t-il démontré pour protéger l'Eglise contre l'erreur ? Ce consentement est insuffisant et impuissant.” Sera-ce le consentement

(1) Matth., xvi, 18.

(2) Luc., xii, 32.

(3) Joann., xxi, 15.

(4) C'est l'objet du livre *Du Pape*, dont le livre *l'Eglise gallicane* n'est que le complément.

des Conciles généraux ? Mais une souveraineté périodique et intermittente est une contradiction dans les termes : car la souveraineté doit toujours vivre, toujours travailler, toujours agir. Il n'y a pour elle aucune différence entre le sommeil et la mort. Or, les Conciles étant des pouvoirs intermittents dans l'Eglise, mais, de plus, extrêmement rares et purement accidentels, sans aucun retour périodique et légal, le gouvernement de l'Eglise ne saurait leur appartenir (1).

Dans une lettre adressée le 22 mai 1814 à un des serviteurs les plus dévoués et les plus influents de Louis XVIII, de Maistre résumait en traits rapides son livre sur le Pape. Il écrivait : "La France a fait des maux énormes au monde. C'est au roi de les guérir et ce sera le plus beau rôle de l'univers. Rappelez-vous cette chaîne de raisonnements : Point de morale publique ni de caractère national sans religion ; point de religion européenne sans le christianisme ; point de véritable christianisme sans le catholicisme ; point de catholicisme sans le Pape ; point de Pape sans la suprématie qui lui appartient (2).

Sans doute, mes très chers Frères, cette œuvre magnifique et puissante n'est pas sans quelques imperfections. De Maistre a serré de trop près sa comparaison, d'une part entre le pouvoir du Pape dans l'Eglise, pouvoir qui exige la soumission intérieure, l'adhésion de l'intelligence, et, d'autre part, le jugement de l'autorité suprême dans la société civile. Car ce jugement, qui doit être considéré en fait comme infaillible parce qu'il n'admet pas l'appel, n'exige pas l'adhésion et la soumission de l'intelligence.

On lui a reproché ces paroles qui paraissent tout d'abord n'exprimer qu'un paradoxe : "Il ne s'agit pas seulement de savoir si le Pape est infaillible, mais s'il doit l'être." Le grand écrivain ne se trompe pas : si le Pape doit être infaillible, il l'est certainement, l'œuvre de Jésus-Christ ne pouvant être imparfaite ; il a d'ailleurs donné de l'existence de l'infaillibilité des démonstrations décisives.

Je ne puis qu'exposer en quelques paroles la doctrine de de Maistre sur le pouvoir du Pape de délier les peuples du serment de fidélité. Il n'entend pas prêcher le pouvoir, même indirect, du Pape sur les rois, mais il prétend que ce pouvoir n'a rien d'absurde. " Il prend la liberté de dire à son siècle qu'il y a contradiction manifeste entre son enthousiasme constitutionnel et son déchaînement contre le Pape (3)." En effet, ce pouvoir du Pape, "secondé

(1) Lettre à M. le comte de Blacas.

(2) *Le Pape*, liv. 1er, ch. II.

(3) *Le Pape*, liv. III, ch. IV.

comme il devait l'être par le droit public et le consentement des peuples", restreignait la toute-puissance des rois et préservait les peuples de deux abîmes ; l'abîme de la tyrannie sans limites et l'abîme de la révolte sansrègle conduisant aux horreurs de l'anarchie.

" L'autorité du Pape fut la puissance choisie et constituée au moyen âge pour faire équilibre à la souveraineté temporelle et la rendre supportable aux peuples (1)." Il ne faut pas l'oublier, cette souveraineté était absolue et supposait évidemment un contrat entre les rois et les peuples. C'est sur l'obligation de ce contrat, sur sa violence et sa déchéance, c'est sur *ce cas de conscience* que prononçait l'autorité spirituelle et suprême de l'Eglise.

Retour étonnant des choses humaines ! Vues impénétrables de la Providence divine ! Les peuples se réunissent aujourd'hui pour essayer d'établir un arbitrage qui éloignerait autant que possible le fléau de la guerre. Cet arbitrage, le moyen âge l'avait placé dans l'autorité la plus haute, la plus sage, la plus indépendante de toutes les autorités humaines. Nous avons vu, de nos jours, un homme d'Etat célèbre et puissant, après avoir été l'adversaire de l'Eglise, demander l'arbitrage de Léon XIII ; et c'est l'aveuglement de la haine et de la peur qui a écarté l'autorité du Vicaire de Jesus-Christ du *Congrès de la paix*, frappé d'ailleurs d'impuissance.

Dans un chapitre du livre *Du Pape* et dans de nombreuses et brillantes pages *De l'examen de la philosophie de Bacon*, de Maistre donne son concours puissant à la méthode d'apologetique inaugurée par Chateaubriand dans *le Génie du christianisme* et suivie depuis lors par nos grands orateurs et nos grands écrivains. Cette méthode démontre la divinité du christianisme et de l'Eglise par leurs bienfaits, par la grandeur et la beauté des dogmes, de la discipline et du culte catholiques. Il est plus érudit et plus profond que Chateaubriand. Obligé de restreindre sa démonstration, il jette sur cette voie nouvelle les plus vives clartés. En exposant les influences de la papauté et de l'Eglise sur la liberté et l'esclavage, le sacerdoce et la virginité, les pouvoirs politiques, la pénitence chrétienne, l'art et le beau, il arrive au faite de la doctrine et de l'éloquence.

Et ce théologien est un victorieux.

Il a contribué puissamment, et plus qu'aucun théologien de notre temps, à grandir l'autorité et l'ascendant de la papauté, à créer cette union aujourd'hui plus parfaite que jamais entre

(1) V. *Le Pape*, liv. III, ch. VIII.—V. aussi *Discours de Pie IX*, recueillis par le P. de Francis (discours XCVI à l'Académie : *Della religione cattolica*, 20 juillet 1876). Après avoir exposé ces pensées, Pie IX ajoutait : " Les temps où nous vivons sont bien changés."

l'épiscopat, le clergé, les peuples catholiques et la chaire infaillible de Pierre. Sa victoire a été à ce point complète, écrasante, que ses adversaires ont été vaincus en vertu de leur doctrine sur l'infailibilité des Conciles généraux. En effet, le gallicanisme affirmait l'infailibilité des Conciles généraux, et c'est un Concile général qui a défini l'infailibilité du Pape.

De Maistre avait prétendu que les Conciles généraux étaient désormais impossibles. Il s'est trompé dans une certaine mesure sur le fait lui-même. Un Concile général a été réuni au Vatican, mais il n'a pu achever son œuvre. Il n'a défini qu'un nombre restreint de vérités, et parmi ces vérités, il a défini celle dont Joseph de Maistre avait été le vaillant, l'éloquent, l'admirable défenseur.

Je me demande si l'histoire de la théologie catholique et l'histoire de l'Eglise comptent beaucoup de pareils triomphes.

III

Ce philosophe, ce théologien est un voyant. On l'a appelé un demi-prophète. Son regard assuré, puissant, a souvent pénétré les ombres de l'avenir, et il a annoncé des événements qui paraissaient dépasser les prévisions humaines.

Comment expliquer cette sorte de divination : car il n'y a évidemment ici ni inspiration ni seconde vue ?

La sûreté d'un jugement qui voit les événements dans leurs causes, la perspicacité supérieure d'une intelligence ont pour conditions essentielles une indépendance absolue à l'égard des intérêts personnels et secondaires, une domination souveraine sur les passions qui aveuglent et qui égarent. La droiture et la force de la volonté qui, pour que l'intelligence voie plus clairement et plus loin, écarte l'influence des préjugés, du parti pris, et même parfois l'influence des sentiments les plus respectables, des affections les plus légitimes, sont une source puissante de lumières. Cette indépendance, cette souveraineté, cette droiture et cette force étaient la part magnifique de Joseph de Maistre. Nous l'avons vu et nous le verrons encore, en particulier dans le jugement qu'il a porté sur la Révolution française.

Il faut ajouter à ces ressources si rares et si précieuses l'étude approfondie du passé et du présent, les leçons de l'expérience, les révélations d'une foi que rien ne déconcerte, la science des principes constitutifs des sociétés, une confiance sans bornes dans la Providence et dans la mission divine de l'Eglise catholique, et enfin les illuminations du génie. Voilà ce qui explique dans Joseph de Maistre les visions de l'avenir.

Il signale les causes des événements qu'il annonce. Il ne prétend pas tout savoir : souvent il exprime des doutes : "Pour moi, écrit-il en 1807, je ne doute nullement de quelque grand événement extraordinaire, mais la date est indéchiffrable (1)."

Il a d'ailleurs du prophète le zèle ardent, les tableaux superbes, le verbe enflammé et les foudroyants anathèmes.

La plus célèbre de ses prophéties a pour objet la Révolution française. Les sentiments d'indignation et d'horreur que ses crimes lui inspirent ne peuvent ébranler un instant cette conviction qu'elle est une force que Dieu conduit et qu'elle fera son œuvre. "Jamais, dit-il, la divinité ne s'est montrée plus claire dans aucun événement humain. Si la Révolution emploie les instruments les plus vils, c'est qu'elle punit pour régénérer (2)."

Le génie de Bonaparte, ses victoires, sa domination sur l'Europe, le Concordat, le rétablissement du culte, le couronnement de l'empereur par le Pape ne peuvent jeter même un doute sur cette autre conviction que "la Révolution dure encore, et, qu'à son tour, elle sera vaincue". "Tout annonce, dit-il, que le règne de Bonaparte sera long, mais sa puissance, qui est révolutionnaire, ne durera pas (3)". "Pour moi, ajoute-t-il, si le grand Napoléon doit établir une dynastie légitime et durable, je renonce de tout cœur à ma qualité d'être raisonnable (4)."

Les fautes de l'empereur confirment ces prévisions : "Jamais, écrit-il au roi de Sardaigne le 25 mai 1810, jamais souverain n'a mis la main sur un Pape et n'a pu ensuite se vanter d'un règne long et heureux."

La Restauration ne le rassure pas. Il écrit en 1817 : "La Révolution qui vient de finir (à ce qu'on dit) n'était qu'une préface (5)"; et en 1819 : "Il est infiniment probable que les Français donneront encore une tragédie (6)"; mais il ne dit pas en combien d'actes.

En 1821, il affirme que "la famille royale sera de nouveau chassée de France (7)". N'est-ce pas notre temps qu'il annonçait dès lors en ces termes : "La division sera si grande dans les intelligences et dans les cœurs qu'il viendra un temps où deux amis

(1) Lettre à M. le comte de Blacas, 6 juin 1807.

(2) *Considérations*, ch. 1er.

(3) *Lettre 59e*, 13 décembre 1807.

(4) *Correspondance diplomatique*, 1er vol., 21 mai 1811.

(5) *Lettre 133e* au R. P. Supérieur général des Jésuites.

(6) *Lettre 154e* à M. le chevalier d'Orly, 3 mars 1819.

(7) Conversation avec M. le comte de L..., membre de la police sous la Restauration, citée dans la préface de l'ouvrage *Pensées du comte J. de Maistre*, par un Père de la Compagnie de Jésus.

ayant les mêmes convictions et se proposant le même but ne pourront s'entendre sur rien (1) ?

Malgré les tentations de découragement auxquelles il n'a point échappé, de Maistre est le prophète de l'espérance.

La France redevenue l'apôtre de Dieu par son apostolat, l'union plus étroite que jamais du sacerdoce et du Souverain Pontife, la destruction du gallicanisme, les progrès du catholicisme en Angleterre, voilà encore les prédictions de ce grand voyant.

Il faut lire les pages splendides de foi, d'espérance et d'éloquence dans lesquelles, en présence des scandales et des crimes, des profanations sacrilèges, des désastres et des ruines de tout ce qui est grand et sacré, de Maistre chante le triomphe prochain du christianisme. Ecoutez :

“ Aujourd'hui, l'expérience (de l'issue des attaques dirigées contre l'Eglise depuis sa naissance) se répète avec des circonstances encore plus favorables ; rien n'y manque de tout ce qui peut la rendre décisive. Soyez donc bien attentifs, vous tous que l'histoire n'a point assez instruits. Vous disiez que le sceptre soutenait la tiare ; eh bien ! il n'y a plus de sceptre dans la grande arène : il est brisé, et les morceaux en sont jetés dans la boue. Vous ne saviez pas jusqu'à quel point l'influence du sacerdoce riche et puissant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait : il n'y a plus de prêtres, on les a chassés, égorgés, avilis, dépourvus ; et ceux qui ont échappé à la guillotine, aux poignards, aux fusillades, aux noyades, à la déportation, reçoivent aujourd'hui l'anneau qu'ils donnaient jadis. Vous craigniez la force de la coutume, l'ascendant de l'autorité, les illusions de l'imagination ; il n'y a plus rien de tout cela ; il n'y a plus de coutume, il n'y a plus de maître, l'esprit de chaque homme est à lui. La philosophie ayant rongé le ciment qui unissait les hommes, il n'y a plus d'agréations morales. L'autorité civile, favorisant de toutes ses forces le renversement du système ancien, donne aux ennemis du christianisme tout l'appui qu'il lui accordait jadis : l'esprit humain prend toutes les formes imaginables pour combattre l'ancienne religion nationale. Ces efforts sont applaudis et payés, et les efforts contraires sont des crimes. Vous n'avez plus rien à craindre de l'enchantement des yeux, qui sont toujours les premiers trompés ; un appareil pompeux, de vaines cérémonies n'en imposent plus à des hommes devant lesquels on se joue de tout depuis sept ans. Les temples sont fermés ou ne s'ouvrent plus qu'aux délibérations bruyantes et aux bacchantes d'un peuple effréné. Des autels sont renversés ;

(1) *Ibid.*

on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des pontifes ; les coupes sacrées ont servi à d'abominables orgies, et, sur ces autels que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait monter des prostituées nues. Le philosophisme n'a donc pas de plaintes à faire, toutes les chances humaines sont en sa faveur ; on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur, il ne dira pas comme César : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu* ; mais enfin il aura vaincu ; il peut battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le christianisme sort de cette redoutable épreuve plus pur et plus vigoureux, si Hercule chrétien, fort de sa seule force, soulève *le fils de la terre* et l'étouffe dans ses bras, il s'est révélé divin, *patuit deus* (1)."

Ecoutez encore : " Le Souverain Pontife et le sacerdoce français s'embrasseront, et, dans cet embrassement sacré, ils étoufferont les maximes gallicanes. Alors le clergé français commencera une vie nouvelle." " Lorsqu'une posterité, qui n'est pas fort éloignée, verra ce qui est résulté de la coopération de tous les vices, elle se prosternera pleine d'admiration et de reconnaissance (2)." " Souvenez-vous de ma prophétie *chérie* : Cette immense et terrible révolution fut commencée avec une fureur qui n'a pas d'exemple contre le catholicisme ; ses résultats seront pour le catholicisme (3)."

Sans doute, des très chers Frères, ce voyant s'est trompé quelquefois, mais bien moins souvent qu'on ne l'a prétendu. Parfois aussi, dans son ardeur et son entraînement lyrique, sa parole a pu dépasser sa pensée.

De Maistre est le prophète de l'espérance.

Que dirait-il aujourd'hui ?

Il n'a pas été le témoin de la longue série de luttes, de crimes et de bouleversements qui a agité le siècle qui s'achève ; il n'a pas vu ces divisions fatales qui pénètrent partout et qui mettent en péril la sécurité, l'honneur, l'existence même de la France, les efforts de l'anarchie s'élançant à l'assaut de toutes les institutions sociales, les attentats contre les libertés les plus hautes et les plus nécessaires, et les ténèbres montant autour de nous de tous les abîmes. Mais il n'a pas vu l'ascendant toujours grandissant de la Papauté, la régularité et le zèle sans exemple du clergé, les Congrégations religieuses se multipliant pour secourir et consoler toutes les misères ; les laïques, les hommes et les femmes du monde enrôlés sous la bannière de la charité ; les œuvres

(1) *Considérations*, ch. v.

(2) *Lettre* 154e.

(3) *Lettre* 49e, 24 juillet 1807.

innombrables de la foi, de la piété et de la miséricorde ; les merveilles de l'apostolat jusqu'aux extrémités du monde !

Ah ! je voudrais qu'il fût ici ; je voudrais l'entendre. Sa parole de feu flétrirait les erreurs, les crimes, les trahisons, mais je le crois, je veux le croire, de ses lèvres et de son cœur s'échapperait, en des accents plus vibrants que jamais, l'hymne qui célébrerait, au milieu des défaites et des hontes d'aujourd'hui, la victoire qui viendra... peut-être après de terribles épreuves.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Les bulles nommant Mgr. Brunault coadjuteur du diocèse de Nicolet sont arrivées de Rome ces jours derniers. Le sacre du nouvel évêque aura lieu le 27 décembre prochain, dans la cathédrale de Nicolet ou dans la chapelle du Séminaire. On espère que la cérémonie sera présidée par le délégué apostolique, Son Excellence Mgr Falconio.

Sa Grandeur Mgr Gravel a fait lundi la remise du bref pontifical au digne titulaire, en présence des messieurs de l'évêché et du séminaire, réunis dans le grand salon de cette institution.

Le nouvel évêque sera évêque titulaire de Lubna.

M. l'abbé Sévérin Poirier, vicaire à la cathédrale, a été nommé directeur du séminaire de Nicolet, en remplacement de Mgr Brunault, et est entré, lundi matin, en possession de sa nouvelle charge. M. l'abbé Poirier a reçu les félicitations des membres du clergé, ainsi que des citoyens,

Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique présidait, le 21 novembre, au grand séminaire, à Montréal, à la rénovation des vœux du clergé, à l'occasion de la grande fête de St. Sulpice, la Présentation de Marie. Une couple de cents prêtres et de nombreux évêques entouraient le représentant du St. Siège. La fête a été solennelle. Mgr Falconio est parti le même soir pour la ville épiscopale de Valleyfield, où l'attendaient de grandioses réceptions, qui se sont renouvelées à son passage à St. Hyacinthe.

La lutte électorale bat son plein au Manitoba. On sait que les électeurs y ont été convoqués aux urnes pour le 7 décembre. Un religieux éminent de cette province nous écrit que le cri général parmi les catholiques et les Canadiens-français est : Sus à Greenway ! et qu'on y a l'espoir que le persécuteur sera cette fois détrôné.

Eh bien, tant mieux ! Les catholiques, s'ils ne gagnent pas autre chose au changement, auront toujours, une fois de plus, mis en évidence cette vérité : que l'emploi de la force brutale contre le droit et la justice ne peut rien créer de stable et de permanent.

Qu'arriverait il avec M. Macdonald comme premier ministre ? Il est assez difficile de le prévoir. Le fanatisme du *Telegram*, qu'on faisait passer pour son organe, lui a d'abord fait tort dans l'esprit des catholiques décidés à ne pas laisser périr la question scolaire. Mais le *Manitoba* est venu enlever toute signification à cette attitude en donnant à entendre, [renseignements pris, que le *Telegram* ne reflétait pas sur ce point les vues de son chef.

Naturellement, dans l'état actuel de la question, il est difficile au chef de l'opposition de heurter de front, par des déclarations trop explicites, les préjugés et le fanatisme soulevés par les sectaires. Mais personnellement et par l'éducation qu'il a reçue de son illustre père, il est imbu du respect de la constitution, et c'est tout ce qu'il lui faut, s'il veut conformer sa conduite à ses convictions, pour régler équitablement ce déplorable conflit. Il était aussi aux côtés de Sir Charles Tupper quand celui-ci, au foyer même du fanatisme protestant, a fait entendre de si courageuses paroles. Il faisait partie du cabinet de Sir Charles, lié à une politique de réparation.

Par ces diverses considérations, nous sommes fondés à attendre de lui une amélioration notable de la situation des catholiques manitobains, sinon la complète restauration de leurs droits outrageusement violés.

Au demeurant, les catholiques peuvent faire leurs réserves et ne pas se lier d'une façon absolue. Il suffit qu'ils se servent de lui comme d'un instrument pour châtier les persécuteurs, pour que la leçon qui doit sortir de ces élections ne soit pas perdue. Si, à son tour, il se fait persécuteur ou maintient la persécution organisée par ses devanciers, rien n'empêchera les catholiques de maintenir leurs revendications et de se mettre avec lui sur un pied de guerre, en profitant de tous les événements qui se présenteront.

En tout cas, nos coreligionnaires manitobains n'ont rien à perdre à un changement, et il suffit qu'ils aient l'espoir d'y trouver un soulagement à leurs maux pour les justifier de s'employer de tout leur pouvoir à amener ce résultat.

AUX ETATS-UNIS

Mgr Sharretti, de retour à Washington d'un voyage à la Nouvelle-Orléans, a confirmé la nouvelle disant qu'il avait été nommé évêque à la Havane, en remplacement de Mgr Emmanuel Santander y Frutos, démissionnaire.

L'ancien évêque de la Havane était d'origine espagnole et occupait ce siège depuis 12 ans.

Mgr Sharretti, qui est âgé de 43 ans, est né en Italie et est venu aux Etats-Unis avec le cardinal Satolli, en 1894, comme attaché de la délégation apostolique. Son sacre aura lieu à l'église de Saint-Louis de Gonzague, au commencement de janvier.

M. l'abbé Meifuss écrit dans le *Review*, de St. Louis, à propos d'une lettre pastorale de Mgr Gonzales, évêque de Chilapa, Mexique, sur les écoles paroissiales dans son diocèse :

Nous souhaitons à Mgr Gonzales plein succès dans son entreprise. Nous aussi, nous avons beaucoup de décrets de conciles pléniers, mais qui n'existent la plupart que sur le papier ; de sages décrets, mais qui ne sont guère appliqués.

5 seulement de nos 14 archidiocèses et 31 seulement de nos 71 diocèses et vicariats ont une commission scolaire. Qu'est-ce que font ces 36 commissions scolaires ? A l'exception d'une demi-douzaine, aucune, que nous sachions, n'a d'autre activité que de figurer dans le *Catholic Directory*. Ils sont rares, en effet, les diocèses où les instituteurs et les écoles sont soumis à des examens ou inspections, où l'on élabore et l'on applique un programme d'études. Nous savons bien que des milliers de prêtres, guidés par leur bon sens, sans commission scolaire ou en dépit d'une commission scolaire, entretiennent des écoles qui sont supérieures aux écoles publiques ; mais quel bien immense l'on produirait si partout l'on faisait fonctionner un rouage comme celui de Chilapa ! On pourrait commencer sur un plan rudimentaire ; l'échange annuel de vues amènerait bientôt des perfectionnements. Les parents et les enfants catholiques sentiraient la supériorité des écoles paroissiales sur les écoles publiques et la fréquentation de nos écoles prendrait des proportions de plus en plus grandes.

Pour le prouver, on nous permettra de citer cet extrait du 12^{me} rapport annuel de la Commission Scolaire Catholique de Lavenworth :

« Bien que notre diocèse ait diminué et que des circonstances difficiles nous aient forcés de fermer plusieurs écoles, le nombre de nos élèves n'a guère diminué. Nous en avons 4,168 d'après notre dernier rapport (il y a cinq ans) et nous en avons encore 3,573... Ceci est tellement vrai que, malgré que nous ayons dû céder la plus grande partie de notre territoire, la fréquentation de nos écoles est plus forte qu'il y a dix ans. »

Quand donc comprendra-t-on que, sans l'organisation de bonnes écoles paroissiales dans tous les coins et recoins du pays, la foi fera peu ou point de progrès durable aux Etats-Unis ?

Le protestantisme est fondé sur la Bible, il le prétend du moins. Mais sait-on que la lecture de la Bible est de plus en plus négligée par les protestants américains ? Ceux-ci en sont rendus à citer plus souvent, même dans les sermons des révérends, les dires des libres penseurs en vue que les passages de la Bible. Faut-il s'étonner, par suite, de la double évolution qui se produit parmi eux : l'une qui en jette une partie, la meilleure, dans les bras de l'Eglise romaine ; l'autre qui pousse le reste vers l'indifférence et la négation des vérités religieuses les mieux établies ?

AUTRES PAYS

FRANCE.—En regard des paroles de haine et de colère tombées de la bouche de M. Waldeck-Rousseau et sanctionnées par les applaudissements de la majorité de la Chambre, (nous reviendrons là-dessus) il nous fait plaisir de poser d'autres paroles, très hautes celle-là, très importantes aussi et révélatrices surtout du grand courant d'opinion qui, en dépit des votes de son parlement, porte la France vers de meilleures destinées.

Voici d'abord M. Jules Lemaitre, un académicien illustre, un libre penseur, qui, traçant à la *Ligue de la Patrie française*, la magnifique et puissante association qu'il dirige, son programme d'action, proteste avec énergie contre les mesures persécutrices qu'on annonce de toutes parts :

Plus de lois persécutrices, de ces lois qui restreignent les droits de telle ou telle catégorie de citoyens, et qui violent le principe de l'égalité de tous devant la loi. Nous demandons le maintien, à nos risques et périls, de la liberté de la presse. Tout en respectant le privilège centenaire de l'Université, nous demandons le maintien de ce qui nous reste de la liberté d'enseignement, de cette liberté qu'on menace obliquement et avec la plus ignoble hypocrisie, et nous demandons la liberté d'association, qui est de droit naturel. Ce droit, à vrai dire, devrait être sous-entendu et, sans même être inscrit dans nos Codes, s'exercer sous le régime du droit commun.

Voici maintenant M. de Marcère, sénateur, ancien premier ministre républicain, qui, traitant, dans une conférence retentissante, de la paix civique et de ses conditions, développe cette triple idée, que la France est une nation *militaire*, une nation *libre* et une nation *catholique*, et s'écrie :

La France représente les intérêts et l'idée catholiques dans le monde. C'est son privilège et sa suprématie. Le pape Léon XIII les lui reconnaît et les défend pour elle. On voit bien les puissances ennemies qui voudraient lui enlever et cette suprématie et ce privilège. Quel est le Français, digne de ce nom, qui voudrait les lui faire perdre ?

Ainsi, race militaire, hommes libres, et nation catholique, tels sont les traits qui caractérisent notre race, et qu'elle devra conserver, si elle veut continuer ses destinées et tenir sa place au milieu des événements qui s'annoncent et des évolutions de l'avenir. Ce sont ces notions simples et claires qu'il faut restituer dans les intelligences, si l'on veut faire cesser l'esprit de contention et de dispute, en même temps que dissiper les brouillards, ennemis de toute clarté, qui embrassent parmi nous des divisions mortelles.

Voici enfin M. Paul Bourget, le fameux romancier psychologue, qui dénonce, dans une interview recueillie par M. Adolphe Brisson, du *Temps*, la campagne déchristianisatrice :

M. Bourget devient grave. Il aborde une question qui lui tient au cœur et dont l'importance est capitale :

—Ce grief, hélas ! n'est que trop justifié. Nous devenons irréligieux, ou — ce qui est pis — antireligieux. Cette tendance qui, chez tout autre peuple, serait honnie et vigoureusement réfrénée, se développe, chez nous, à l'abri de la politique, avec la secrète complicité des pouvoirs publics.

Une étrange animation colore les paroles de M. Bourget. Il abandonne le flegme, un peu dédaigneux, qui est le ton habituel de son discours. Il vibre, il s'échauffe. La plus évidente sincérité luit en son regard. Il revêt une physionomie que je ne soupçonnerais pas. C'est un nouveau Bourget qui surgit, ardent, intransigeant, passionné, un Bourget qui ne doute plus et qui affirme, un Bourget apôtre. Ah ! que ce Bourget est loin du Bourget d'autrefois, dilettante et païen, apologiste des décadences !

—Voyez vous, il est une règle que j'ai constamment vérifiée et qui ne souffre pas d'exceptions. Partout où le christianisme est vivace, les mœurs se relèvent ; partout où il languit, elles s'abaissent. C'est l'arbre où fleurissent les vertus humaines, sans la pratique desquelles les sociétés sont condamnées à périr. Je vous prie, si vous me faites parler, de le proclamer expressément : on démoralise la France en lui arrachant la foi ; en la déchristianisant, on l'assassine. Il n'y a point de sauvegarde sociale hors des vérités du Décalogue. Ce fut la conviction de Le Play ; ce fut celle de Taine. Je me rallie !

—Le lundi 13 novembre, on a inauguré à Angers, avec une grande pompe, un monument en l'honneur de feu Mgr Freppel.

Mgr Touchet évêque d'Orléans, a prononcé le panégyrique de l'illustre défunt.

ALLEMAGNE.—Nous empruntons à la *Vie Catholique* l'important article de renseignements que voici :

On annonce la fondation d'une Société internationale de la presse catholique dont le siège central serait établi à Lindau, sur le lac de Constance, aux confins de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse. Cette Société exercerait d'abord son activité dans ces trois pays. C'est à Lindau que paraîtrait, sous la direction de M. P. Siebertz, le journal qui lui servirait d'organe : *die Katholische Warte*. (L'observatoire catholique). Les statuts élaborés récemment dans une réunion tenue à Bregenz contiennent, d'après nos renseignements, les dispositions suivantes :

Des catholiques romains pratiquants peuvent seuls faire partie de la Société, à laquelle des membres du haut clergé, des hommes politiques, des rédacteurs de journaux et des personnalités distinguées ont assuré leur appui.

La Société a pour but de soutenir et de défendre les intérêts du catholicisme, principalement par la presse et la littérature catholiques. Pour atteindre ce but, on emploiera les moyens les plus variés. Les membres de la Société s'engagent à faire une propagande active en faveur des journaux catholiques en les achetant et en les demandant partout, dans les hôtels, les restaurants, les gares de chemin de fer, etc. Le journal de la Société signalera les hôtels et les restaurants où l'on tiendra compte des besoins et des exigences du public catholique en mettant à sa disposition les journaux et les revues qu'il réclame ; ces hôtels seront spécialement recommandés aux membres de la Société.

La Société accordera son appui à ceux des bons journaux catholiques qui pourraient en avoir besoin. Elle encouragera et soutiendra par des subventions les jeunes talents qui veulent se vouer à la presse. Elle travaillera à répandre la littérature catholique en faisant connaître les bons auteurs et en s'occupant de la vente de leurs ouvrages. Pour stimuler l'ardeur et le talent des jeunes écrivains, la Société ouvrira des concours et donnera des primes. Elle se chargera d'éditer les ouvrages primés et de les répandre parmi le peuple.

Le journal de la Société tiendra ses lecteurs au courant des travaux de tous les catholiques qui se distingueront dans les sciences, les arts, l'économie politique et sociale ; il rendra compte également des œuvres accomplies par les ordres religieux et les associations catholiques de toute sorte.

La Société s'efforcera de combattre l'indifférence religieuse et politique dans les rangs du peuple en lui montrant quel splendide trésor il possède dans l'Eglise et ses institutions.

L'organe de la Société suivra attentivement le mouvement de la presse et de la littérature adverses et s'appliquera à enregistrer et à réfuter les attaques, les colonnies, les insinuations perfides. Il réclamera la justice et l'égalité sur tous les terrains pour les catholiques et les serviteurs de l'Eglise. Il deviendra

une véritable chronique destinée à la propagation et à l'affirmation de l'esprit catholique dans toutes les branches de la vie publique. En montrant sous son vrai jour et dans toute son étendue la glorieuse et féconde activité des catholiques on aura bientôt réduit à néant la fable de leur infériorité.

La Société sera divisée en sections et en districts. Les districts relèveront des sections et les sections du siège central de Lindau. Toutes les associations catholiques, déjà existantes : sociétés, conférences, cercles, patronages, syndicats, etc., pourront entrer en bloc dans la Société internationale de la presse catholique.

Voilà les points principaux du programme. Inutile de dire avec quel sentiments il est accueilli par cette partie de la presse protestante allemande qui ne pratique point la tactique de la conjuration du silence. C'est bon signe ; aussi faut-il souhaiter que le projet aboutisse et que cet essai d'organisation catholique suscite partout de nombreux et sérieux imitateurs.

CHINE.—Le R. P. Fouillet, S. J., un ancien missionnaire, a fait dernièrement à l'Université Laval, Montréal, une grande conférence sur la Chine. Nous extrayons du compte-rendu de la *Presse* tout ce qui concerne la situation religieuse de l'empire chinois :

—IV.—ÉTAT RELIGIEUX—CULTES.

Dans les temps les plus rapprochés de l'occupation de l'Extrême Orient par l'émigration dont les premiers courants partent de l'Asie Centrale ; croyance primitive à un Dieu Suprême ; une intelligence directrice et par conséquent Providence dont la dénomination était Shang li.

Dès le temps de Confucius (5e et 6e siècles avant J.-C.) cette croyance à un Dieu personnel semble assez effacée. Les notions mêmes de l'âme et son immortalité deviennent confuses,—et le philosophe dont les ouvrages forment le code moral, politique et religieux de la Chine a tout le caractère d'un sceptique assez prononcé, qui fait converger tout son enseignement vers un but utilitaire et temporel, qui prêche la vertu et la bonne administration dans l'Etat et dans la famille, parce que, après tout, le bon ordre est le plus sûr garant de la tranquillité et du bonheur, et qu'en se réglant sur les lumières de la juste raison, on sera certain de ne pas déplaire aux esprits supérieurs, quels qu'ils soient, qui président aux destinées de l'univers.

Actuellement, quelle est la religion de la Chine ? On peut dire qu'il y en a deux :

(a) " La religion officielle," religion d'Etat qui est pratiquement l'athéisme. Le grand culte qui prédomine tous les autres est le culte de Confucius, qui est l'homme saint et sage par excellence. On peut dire que c'est le seul culte qui s'adresse à une personnalité bien définie. Les autres manifestations religieuses, cérémonies, sacrifices, rituels, que l'empereur doit offrir à certains jours fixés et qui sont réglés par les traditions séculaires du tribunal des rites, ont toutes quelque chose de vague et d'indéterminé.

(b) "Bouddhisme," religion du peuple. Le Bouddhisme, ou culte de Bouddha, est originaire de l'Inde et n'a été introduit en Chine que dans les premiers siècles de notre ère. Bouddha, que les Européens ont transformé en Poussah, paraît être un ancien sage divinisé avec le cours des siècles ; son crédit et sa puissance se sont amplifiés et actuellement Bouddha, dont l'image monstrueuse se vénère dans toutes les pagodes, a pris le rang d'une divinité supérieure et toute-puissante en qui tout existe.

A l'encontre de la religion officielle, qui n'admet aucune image ou statue dans ses temples, mais seulement les tablettes où est inscrit le nom de Kong-fon-tze, le saint et le sage, le culte bouddhique a donné l'hospitalité à tout un olympe de divinités secondaires qui président aux arts libéraux, aux travaux des champs ou aux destinées de la guerre. Je crois que si l'on pouvait faire une histoire détaillée de tous ces cultes, on retrouverait à l'origine quelque personnage célèbre que la superstition populaire a élevé aux honneurs de l'autel. Généralement les bonzes qui vous font visiter les pagodes sont assez ignorants sur les objets du culte ; et de plusieurs à qui je demandais quelques renseignements sur telle ou telle divinité plus ou moins grotesque, devant laquelle je voyais les Chinois allumer des chandelles rouges et brûler de l'encens, je n'obtenais guère que cette réponse : Je ne pourrais pas vous dire au juste ce qu'est bien cette divinité ; mais je sais qu'on l'invoque pour gagner un procès, ou pour bien réussir dans une entreprise, etc. le peuple n'en sait pas plus long. Le Chinois, pris individuellement, n'est pas fanatique comme le musulman. En particulier, il rira volontiers avec vous de l'attitude grimaçante et comique de toutes ces idoles qui remplissent les niches et recoins des pagodes ; au fond il n'est pas crédule, il n'est que superstitieux.

.....

En terminant, le Rév. Père Fouillet dit que le catholicisme a une grande mission à exercer en Chine, où la population totale est de 400,000,000 d'habitants. Dans la mission du Kiang-Nan, confiée aux Révérends Pères Jésuites, il y a une population de 50,000,000 d'habitants. Sur ce nombre on compte 120,000 catholiques. " Il faut, termine le Père Fouillet, que le pauvre missionnaire reçoive l'aide de la grâce pour accomplir l'œuvre de l'Eglise dans ce pays."

27 novembre 1899.